

Charte de l'Association Les volants du Lac

Saison 2020-2021

« La pratique du badminton est un facteur d'épanouissement personnel à tous les âges, pour tous les publics et dans tous les territoires. Le sport comme le badminton véhicule des valeurs d'apprentissage et de respect. Il est porteur d'exemplarité. Il ne peut pas s'accommoder de dérives ou d'actes de discriminations, de violences et d'incivilités qui contraignent certains à l'abandon ».

Fédération Française de Badminton

Se licencier dans un club sportif implique de respecter certaines règles élémentaires :

- Dès le début de la saison, je m'engage à rendre un dossier d'inscription complet
 - dossier d'inscription complété et signé
 - certificat médical (vérifier les dates avec le club si besoin d'un renouvellement)
 - document d'assurance complété (même si elle n'est pas souscrite via le club)
 - photo pour les nouveaux arrivants
 - règlement à l'ordre des volants du lac
- Aucun manquement de respect envers un autre licencié, l'entraîneur ou membre du collectif ne sera toléré.
- Les comportements violents (grossièreté, jet de raquette...) sur les terrains doivent être évités. Nous vous rappelons que lors d'un tournoi officiel, ces comportements peuvent être sanctionnés d'un carton jaune ou rouge.
- Le respect du matériel et des autres joueurs est primordial. Merci de :
 - Participer à l'installation des terrains à votre arrivée
 - Ranger votre terrain à la fin de la séance (sauf demande contraire)
 - Plier correctement le filet et le ranger à l'endroit adéquat
- Tout au long de la saison, les licenciés se devront de participer à la bonne intégration des nouveaux adhérents, afin que perdure l'ambiance conviviale du club : explications des règles, démonstration de montage du matériel, voire conseils techniques...

Tout licencié manquant à ces principes sera sanctionné, soit par un avertissement, soit par une exclusion temporaire ou définitive du club – à l'appréciation des membres du bureau.

Signature et date